PRIMARETTE

BULLETIN MUNICIPAL

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr

http://www.primarette.fr

n° 30 -2017

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture.
Pages 2 et 3 : Le mot du Maire.
Pages 4 à 10 : Décisions et délibérations du Conseil Municipal en 2016.
Page 10 : Etat Civil 2016.
Page 11 : Compte administratif 2015.
Page 12 : Budget communal 2016.
Page 13 : Hypothèses 2016.
Page 14 : Urbanisme.
Page 15 : Travaux 2016 et Cimetière.
Page 16 : Agriculture/environnement/CCAS Fleurissement.
Page 17 : 2017 : Année de recensement.
Pages 18 à 20 : Infos générales.
Page 20 : le beau geste du FCC.
Pages 21 et 22 : L'école communale.
Pages 23 et 24 : Animations en 2016.
Page 25 : Troc à Prim' - le Livre d'Or
Page 26 : le SOU des écoles
Page 27 : les Fils d'Argent
Page 28 : L'A.A.D.P.
Page 29 : A.C.T.
Page 30 : FNACA.
Page 31 : Ripatons et Bartifelles.
Page 32 : ACCA de Primarette.
Page 33 : Football Club Des Collines.
Pages 34 à 37 : le 30° téléthon
Pages 38 et 39 : Calendrier prévisionnel des événements et manifestations. associatives pour l'année 2017.
Page 40 : Couverture : Renseignements et téléphones utiles.

LES FETES ET JOURS FERIES EN 2017

Dimanche 1° janvier : jour de l'An,
Vendredi 6 janvier : Epiphanie,
Mardi 28 février : Mardi-Gras
Dimanche 16 avril : Pâques,
Lundi 17 avril : lundi de Pâques,
Lundi 1° mai : Fête du travail,
Lundi 8 mai : Victoire 1945,
Jeudi 25 mai : Ascension,
Dimanche 4 juin : Pentecôte,
Lundi 5 juin: Lundi de Pentecôte,
Vendredi 14 juillet : Fête Nationale,
Mardi 15 août : Assomption,
Mercredi 1° novembre : Toussaint,
Samedi 11 novembre : Armistice 1918,
Lundi 25 décembre : Noël,
Dimanche 31 décembre : St Sylvestre.

Le mot du Maire.

Déjà décembre…

2016 est déjà sur le point de tirer sa révérence. Le temps passe décidément très vite, surtout quand, vous êtes accaparés par la gestion et l'organisation de la vie que ce soit, à titre personnel ou, comme vos élus, pour les besoins de la commune et par tous ces moments qui rythment notre quotidien à tous. Année qui n'aura pas été simple pour un bon nombre d'entre nous...

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit dans plusieurs infos mairie, mais la situation économique et sociale demeure préoccupante... et la crise touche toutes les corporations ou presque sur notre territoire. A cela s'ajoutent les menaces terroristes, qui même dans nos petites communes nous obligent à être vigilants et respectueux des consignes nationales au risque parfois de vous surprendre.

2016, restera pour Primarette comme une année très animée : dans des domaines divers et, c'est ce qui est fédérateur, pour intéresser le plus grand nombre d'entre vous mais également des communes environnantes : le spectacle d'humour, du théâtre, une course de mobylettes, le week-end Madagascar et son concert gospel, la fête votive et ses classards, une visite ministérielle, les animations des différentes associations, les honneurs des médias pour notre téléthon, etc.

J'espère sincèrement que vous avez pu trouver tous de quoi passer de bons moments avec ces programmes et je remercie ici toutes les personnes qui se donnent beaucoup de mal pour vous concocter ces animations. Leur travail et leur investissement sont les mêmes que cela fonctionne ou pas, alors si vous êtes présents au rendez-vous, vous faites des heureux !

La vie d'une petite commune rurale et le tissu social sont difficiles à maintenir. Vos élus s'y emploient et prennent les décisions qu'ils pensent être les meilleures pour le développement de notre village en pensant à nos anciens qui méritent d'avoir de bonnes conditions de vie le plus longtemps possible dans leur foyer, à nos jeunes, notamment au travers de l'école et des activités périscolaires et à nos artisans ou entreprises pour les accompagner au mieux.

Les employés communaux et les associations sont deux autres acteurs de l'amélioration de la vie locale par la qualité de leur travail et leur assiduité.

Nous avons œuvré ensemble toute l'année pour, nous espérons, votre satisfaction et je vous laisse prendre connaissance de tout cela dans les pages suivantes de ce bulletin, encore une fois riche d'informations à tous les niveaux et pour vous tous.

Nous allons continuer dans ce sens, améliorer votre bien-être sur notre commune

Avant de passer à 2017, je m'arrêterai juste sur le formidable Téléthon, le rendez-vous du cœur par excellence du début décembre que nous avons connu à Primarette. Cette année, une grosse organisation menée encore plus collectivement par les bénévoles et l'équipe municipale ; Double condition pour participer au défi des villes sélectionnées pour être diffusées à l'antenne. Ce fût une réussite et un moment fort en émotion qui va rester dans nos mémoires. J'ai été très fière et très émue de ce qui a été réalisé.

En 2017, nous commençons par le recensement de la population. Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais c'est aussi une obligation légale. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Il permet de définir les moyens de fonctionnement des communes. De ces chiffres découle la participation de l'ETAT au budget de notre commune : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, …

Nous vous remercions par avance de votre participation et du bon accueil que vous réserverez à nos deux enquêtrices.

Jusqu'à cette fin d'année 2016, nous avons donné priorité à l'entretien des routes et chemins de la commune : 2017 sera l'année du départ des travaux immobiliers qui se prolongeront sur quelques années. Tout d'abord, ce sera au bâtiment de l'ancienne poste d'être réhabilité. Nous en ferons deux salles car nous manquons cruellement de place. Nous pourrons ainsi leur donner telle ou telle fonction au regard des impératifs du moment et surtout ces salles seront proches de la salle des fêtes ce qui peut être un plus en terme d'organisation.

2017, une année de tous les changements au sens large ...

- Une année d'élections et de renouvellement politique. Les grandes échéances qui se profilent et, pour la première fois depuis 1958, se tiendront la même année : l'élection présidentielle, les élections législatives et des élections sénatoriales.

Ces trois types d'élections se succéderont au cours de cette année : l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai), puis les élections législatives, (11 et 18 juin), enfin les élections sénatoriales, dans la moitié des départements, le 24 septembre. A nous de rester vigilant pour que nos intérêts ne soient pas oubliés pendant cette période !

- Une année fiscale intermédiaire avant le prélèvement de l'impôt à la source normalement appliqué en janvier 2018.

Et nous face à tous ces bouleversements ? Que vont devenir nos communes rurales et plus particulièrement des communes de la CCTB ?

Où en sera la réflexion d'une fusion ? Soit vers Bièvre-Isère soit vers le Pays Roussillonnais ? Ou une autre éventualité plus large ?

A chaque début d'année, nous avons l'impression que l'année sera décisive et l'année suivante est encore plus importante et engageante pour l'avenir.

Nous aurons bien évidemment à reparler, notamment pour ce qui nous concerne de près dans nos prochaines publications communales.

En attendant, c'est avec grand plaisir que je vous accueillerai avec l'équipe municipale à la salle des fêtes vendredi 20 janvier à 19h30 pour la Cérémonie de présentation des vœux pour l'année 2017.

Un peu en avance, avec les élus du Conseil, avec tous les employés de la commune, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire, **Angéline APPRIEUX**.

Compte rendu des conseils municipaux de l'année 2016

Nous vous proposons ci-dessous une synthèse des grands thèmes abordés cette année au cours des différents conseils municipaux (hors travaux, urbanisme et budget évoqués dans les pages qui suivent).

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter au fur et à mesure, toute la communication communale réalisée au cours de l'année, sur le site de la commune de Primarette www.primarette.fr (infos mairie, bulletins municipaux, comptes rendus des conseils). L'historique de ces informations est conservé et vous pouvez retrouver à la rubrique « les services de la commune » tout renseignement depuis la création du site lors de la mandature précédente (printemps 2008).

*Retour en arrière sur **décembre 2015** (conseil réalisé après la mise en page du bulletin)*

*Délibération : la collectivité va émettre chaque année des factures pour les recettes de cantine scolaire qui feront l'objet d'un encaissement auprès des services de la Direction Générale des Finances Publiques : le conseil accepte le paiement par prélèvement automatique

*Travaux du « pont Coquaz » : Les communes de Primarette et Revel-Tourdan ont décidé la réfection de ce pont sur le Dolon, suite à l'expertise des ouvrages d'art effectuée par la Direction Départementale des Territoires. Les travaux ont été confiés à la SAS MARCHAND de REVEL-TOURDAN. D'un commun accord, la commune de Revel-Tourdan prenait en totalité la plus value pour les garde-corps en fer forgé.

* Délibération instaurant le principe de la redevance réglementée pour le transport et la distribution d'électricité.

Mme le Maire informe les membres du Conseil de la parution au journal officiel du décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide :

- d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- de fixer le montant au plafond et le mode de calcul, conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015.
- de notifier au concessionnaire, ERDF pour la distribution et RTE pour le transport, la présente délibération.

*Délibération pour autoriser Mme le Maire à demander les subventions au département, DETR et réserve parlementaire pour les travaux des bâtiments communaux

*Mise en place d'une adresse mail pour la cantine : cantine@primarette.fr

*Syndicat mixte des eaux Dolon/Varèze : Soucieux de proposer une solution économique et efficace pour l'entretien et la vidange des systèmes d'assainissement (fosses septique/toutes eaux, bac à graisse, micro-station), le SPANC du Syndicat Mixte des Eaux Dolon Varèze a passé un marché à bons de commande avec une entreprise agréée. A la suite d'une consultation, l'entreprise « RAY Assainissement » a été retenue pour assurer les prestations.

Les tarifs sont sur le site de la commune.

Année 2016

JANVIER

*Renouvellement de la convention TAP en partenariat avec le CIB

La mutualisation de différentes activités et l'aide à l'organisation des TAP du CIB permet d'offrir des activités variées et de qualité aux enfants participants aux TAP. Malgré la difficulté à anticiper la participation des enfants aussi que la perte d'un bénévole, on peut envisager un coût pour les TAP de 6 000 euros pour l'année prochaine, malgré la pérennisation de la dotation de l'Etat de 50 euros. Le conseil décide de renouveler la convention TAP en partenariat avec le CIB.

*Amélioration de la sécurité routière : Les panneaux de signalisation sont arrivés ; Une rencontre est prévue avec Mme Dézarnaud, conseillère départementale, suite aux refus de la préfecture pour l'installation de radars pédagogiques et pour les modifications de vitesse sur la route départementale devenue trop accidentogène (accotements dangereux et instables, marquage au sol insuffisant)

*Installation d'une borne électrique sur la commune pour permettre la recharge de 2 voitures électriques : l'installation est acceptée par le conseil.

FEVRIER

Pour ce mois, deux conseils se sont tenus :

1.- Conseil spécifique bâtiments communaux (pour application de la règlementation pour l'accessibilité des établissements publics)

Sont concernés par la réflexion du conseil, dans le cadre d'une approche globale de rénovation et d'adaptation des locaux engageant la commune sur les années à venir : La réabilitation de l'ancien bâtiment de La Poste, le réaménagement de la mairie (accueil des activités de l'agence postale, le secrétariat de mairie, salle du conseil et des mariages, aménagement du deuxième étage), la circulation des personnes à mobilité réduite pour l'école, la sécurisation de la voie publique au centre du village.

Le conseil opte pour les solutions : a) vers un projet cohérent et logique en faveur d'un découpage en plusieurs phases en débutant par le réaménagement du bâtiment de La Poste, puis la mairie ; b) pour revoir le dossier et négocier l'enveloppe de prix ; c) élaborer un cahier des charges ; d) déposer d'ors et déjà un permis de construire et enchaîner sur les demandes de subventions ; e) lancer les appels d'offres.

2.- Conseil municipal habituel

***Approbation du compte administratif 2015**	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	447 416.68 €	538 799.60 €
Investissement	335 160,45 €	534 739.22 €

***Approbation du compte de gestion2015**	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	664 373.24 €	624 421.06 €	1 288 794.30 €
Titres de recettes émis	534 739.22 €	544 077.60 €	1 078 816.82 €
Réductions de titres	0.00 €	5 278.00 €	5 278.00 €
Recettes nettes	534 739.22 €	538 799.60 €	1 073 538.82 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	664 373.24 €	624 421.06 €	1 288 794.30 €
Mandats émis	335 160.45 €	448 706.78 €	783 867.23 €
Annulations de mandats	0 €	1 290.10 €	1 290.10 €
Dépenses nettes	335 160.45 €	447 416.68 €	782 577.13 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent Déficit	199 578.77 €	91 382.92 €	290 961.69 €

*Affectation des résultats

L'excédent constaté au compte administratif 2015 s'élève à **200 526.98 €.** Le Conseil Municipal, décide d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2015 du budget principal à la section de fonctionnement pour un montant de 200 526.98 €.

*Ajournement de la décision d'installation de la borne électrique dans l'attente de savoir si le parking d'Intermarché va proposer cette fonctionnalité (redondant dans un faible nombre de Km entre deux bornes)

MARS

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de reconduire les taux de 2015, comme suit :

- Taxe d'Habitation 13.44 %
- Foncier Bâti 22.71 %
- Foncier Non Bâti 57.96 %

*Vote du budget primitif 2016 :

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :

743 401.98 € pour la section de fonctionnement, Recettes, Dépenses.

429 199 € pour la section investissement.

Il est adopté par 13 voix pour et 1 abstention.

*Subventions versées aux associations

600 € a été votée aux bénéfices de l'association ADMR du Dolon,

100 € a été votée aux bénéfices de l'association l'AFIPAEIM section Beaurepaire,

200 € a été votée aux bénéfices de l'association Amicale du personnel communal,

1200 € a été votée aux bénéfices de l'association CCAS de Primarette,

1600 € a été votée aux bénéfices de l'association Sou des écoles de Primarette, (subvention annuelle de 700 € + transport des sorties piscine de 900 €)

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de verser les subventions aux associations par 7 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.

*Plan de désherbage 2016 demande de subvention à l'agence de l'eau

Madame le maire indique aux membres du Conseil municipal que suite à l'objectif zéro pesticide dans nos villes et villages, il est prévu de réaliser un plan de désherbage communal (PDC).

La commune fera appel à Claude THIERY paysagiste pour l'accompagner dans ce projet. Le montant de cette prestation est estimé à 3076 €.
Madame le maire informe que l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse subventionne les opérations dans le domaine de la réduction ou la suppression de l'usage des pesticides en zone non agricole.

Cette opération pourrait être subventionnée à hauteur de 80%.

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de faire appel à Claude THIERY paysagiste pour l'accompagner dans ce projet d'un PDC, sollicite la subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et dit que le plan de financement prévisionnel pour 2016 est le suivant :

Libellés	Taux estimé	Montant estimé
Subvention Agence de l'eau	80% de 3076 €	2 460 €
Autofinancement		616 €

*Permis de construire au nom de la commune : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, autorise Madame le Maire à déposer le dossier de Permis de construire de l'aménagement et l'extension de locaux communaux.

AVRIL

*Convention de la téléphonie avec la CCTB

La CCTB dispose d'un service informatique composé de 2 agents, qui ont en charge le Système Informatique de la collectivité. Les statuts de la CCTB mentionnent la fonction de support technique aux communes membres. Dans le cadre de ses missions et dans le but de réduire les dépenses fonctionnelles de télécommunications, le service informatique de la CCTB a mise en place en 2009 un autocommutateur téléphonique privé, utilisant le protocole internet.

En 2010, le déploiement de la téléphonie dite IP a été poursuivi à la mairie de Beaurepaire, laquelle est raccordée au même réseau local que la CCTB.

Au vu des économies réalisées, cette politique de raccordement au central téléphonique de la CCTB des communes membres s'est poursuivie en 2014 dans les mairies de Jarcieu et Montseveroux, à la Commission locale de l'eau, au syndicat hydraulique de Bièvre Liers, à la maison des associations de la commune de Beaurepaire.

Ce processus de mutualisation de la ToIP doit s'inscrire dans une convention de mutualisation dont les termes doivent être adoptés en Conseil communautaire et laquelle fixera les conditions de gestion de la téléphonie sur IP dans les communes par le service informatique de la CCTB.

Madame le Maire nous informe que les travaux ont été faits et le branchement financé pour 140 euros est en cours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la convention de mutualisation

*Le Conseil Communautaire a eu lieu à Primarette et il a été discuté de la mise en place du financement du cabinet médical, de la charte petite enfance en cours de rédaction, de l'appel à projet de la culture, pour les associations : les dons de 600 euros à « Ripatons et Bartifelles » et de 1200 euros au comité des fêtes. Puis il a été discuté des chèques cadeaux des commerçants.

MAI

*Désignation d'un correspondant forêt communal : Après délibération Messieurs Jean Daniel Pourchère et Pascal Pibiri sont désignés comme correspondants de forêt communaux avec 14 voix pour.

*Ce conseil fait état largement des travaux (cf. dossier spécifique dans les pages suivantes)

*Réunion cantine avec la Ste API : les demandes formulées et les réponses apportées :

- réduire les portions, mais c'est impossible, norme GEMRCN (groupe d'étude des Marchés de la restauration collective et de Nutrition),
- réduire la sauce, elle est indispensable pour les plats réchauffés,
- redistribuer les fruits aux familles quand l'enfant ne le mange pas pendant le repas,
- un droit de regard a été obtenu sur les menus ce qui permet quelques modifications pour une meilleure variation des menus.

*Un déploiement de la 4G est prévu pour juillet sur la tour.

* En janvier 2017, le recensement aura lieu sur la commune, nous devrons recruter des personnes.

JUIN

*Tarif de location des salles

- la location de la Salle Polyvalente d'Animation Rurale et ses annexes suivant le tableau ci-dessous

	Habitant Primarette : 1 jour	Habitant Primarette : 2 jours	Habitant extérieur : 1 jour	Habitant extérieur : 2 jours
ASSOCIATIONS	100 Euros	200 Euros	500 Euros	650 Euros
PARTICULIERS	250 Euros	400 Euros	500 Euros	650 Euros
Location office/bar	50 Euros		50 Euros	

- la location de la salle d'animation : 90 Euros pour les habitants de Primarette.

*Tarif pour les photocopies faites en mairie

- par les associations :

		noir et blanc	couleur
A4	papier blanc (non fourni *)	0,08 €	0,16 €
	papier blanc (fourni)	0,06 €	0,12 €
	papier couleur (non fourni)	0,10 €	0,20 €
	papier couleur (fourni)	0,06 €	0,12 €
A3	papier blanc (non fourni)	0,15 €	0,30 €
	papier blanc (fourni)	0,12 €	0,24 €
N.B. = 1 copie recto-verso compte pour 2 copies			

*par le demandant

- par les particuliers : 0.15 € la copie A4 noir et blanc et 0.30 € la copie A4 couleur.

JUILLET & AOUT / pas de conseil

SEPTEMBRE

*Participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de la Côte Saint André

Une convention a été établie, formalisant le partenariat entre notre commune et le Centre Médico-Scolaire et justifiant l'établissement d'un titre de recette concernant la participation financière relative à ce dispositif.

*Eclairage public et signalisation lumineuse tricolore.

La commune a accordé sa confiance au SEDI pour la gestion de son éclairage public, qui assume pour notre compte l'investissement, l'entretien et la maintenance sur notre réseau éclairage public.

Ce transfert de compétence entraine un certain nombre de conséquences, tant sur le plan juridique, patrimonial, budgétaire que comptable.

Il convient donc d'établir une convention de mise à disposition des biens.

Le transfert porte sur l'ensemble des immobilisations qui figurent à l'actif de la commune et qui concernent l'Eclairage Public. Cette mise à disposition se fait à titre gratuit.

* Don de machines à coudre

Une famille de Primarette fait don à la commune d'une cinquantaine de machines à coudre anciennes. Le Conseil Municipal réfléchit à l'éventualité d'ouvrir un musée. Il souhaite se donner un peu de temps et décide de former une commission qui sera en charge de se renseigner sur la mise en place et la gestion d'une telle entreprise.

La commission sera représentée par : Angéline Apprieux, Martial Santonax, Michèle Avallet et Serge Mercier.

* ERDF (Electricité Réseau Distribution France) change de nom et devient ENEDIS (ENErgie DIStribution)

* Au mois d'août il y a eu un arrêt de l'éclairage public sur la place du jeu de boules (un dysfonctionnement similaire avait déjà eu lieu au mois de juillet) : des individus auraient volontairement interrompu l'éclairage pour tirer un feu d'artifice.

Le SEDI a du intervenir et le coût de toutes ces infractions a été répertorié à la commune (cf. info mairie n°56).

OCTOBRE

* Règles de garanties d'emprunts pour les logements sociaux :

Le conseil départemental a décidé de ne rester garant que sur les logements sociaux les plus défavorisés en matière de garanties d'emprunts. Pour les autres, la garantie du Département intervenait à 50% et sera donc caduque.

Quid de la répartition de ces 50% ! La CCTB a décidé d'augmenter sa garantie à hauteur de 45 %.

Après délibération, notamment concernant la prise de risque sur des logements sociaux qui se construiraient sur notre commune et compte tenu des subventions accordées (actuellement souvent à hauteur de 90 %), une augmentation de notre % de garantie actuel (30%) ne se justifie pas particulièrement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour 14 voix le maintien à 30 % de garantie d'emprunt pour les logements sociaux.

* Convention de fourrière avec la SPA du Nord Isère : coût de la convention avec la SPA de 0,30€ par habitant.

Par ailleurs, Madame le maire expose les difficultés et la nécessité pour la mairie de faire intervenir une société pour capturer les chiens dangereux ou tout animal en divagation sur la commune. La société Daktari propose ce service à hauteur de 20 euros pour capturer un animal errant et 80 euros hors taxes pour le transport.

Le conseil municipal autorise Madame le maire à signer la convention avec la société Daktari par 14 voix.

Après délibération, Le conseil estime que les coûts engendrés et engagés par la commune pour la capture d'un animal errant devraient être répercutés intégralement aux propriétaires, d'autant que ces personnes sont en général connues.

Une nouvelle délibération est donc ajoutée à ce conseil municipal, relative à la répercussion des frais engagés aux propriétaires d'animaux errants et elle est acceptée à l'unanimité.

*Terrain communal : une étude est en cours pour envisager la construction de logements locatifs car ils sont difficiles à trouver sur la commune. Madame le Maire a rencontré l'entreprise TENCATE qui est intéressée pour ses salariés (150 personnes). Bien qu'ayant leur site qui propose de nombreux logements à la location cette opportunité serait la bienvenue d'autant qu'elle reçoit de nombreuses personnes en formation pour plusieurs mois, et de manière régulière. Il s'avère aussi que la société rencontre des difficultés de parking. Les recherches se poursuivent pour trouver la meilleure utilisation pour ce terrain (accession à la propriété ?)

NOVEMBRE

*Modification des statuts de la CCTB

La Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la REpublique) étend le champ de compétences des communautés de communes. Il en résulte une obligation de procéder à la mise en conformité des statuts de la CCTB avant le 31 décembre 2016. Il est proposé de revoir les compétences obligatoires ou optionnelles.

*Désignation d'un délégué au SIAHBLV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Hydraulique Bièvre Valloire)

L'adhésion au SIAHBLV permettra aux communes de participer aux réflexions de bassin versant permettant d'avoir une approche globale de toutes les eaux (eaux de pluie, cours d'eau, fossés), des zones d'infiltration, des zones d'érosion, de définir des solutions et de les mettre en œuvre.

Le conseil désigne Marcel GAS, délégué titulaire et Jean-Louis DELAY, délégué suppléant

*Modalités d'attribution de chèques cadeaux

La commune de Primarette attribue des chèques cadeaux aux agents suivants :

Titulaires,
Stagiaires,
Contractuels (C.D.I.)
Contractuels (C.D.D.), dès lors que le contrat soit égal ou supérieur à 6 mois et présence dans la collectivité au 25 décembre.

Ces chèques cadeaux sont attribués à l'occasion de la fête de Noël dans les conditions suivantes :

=> Chèque cadeaux de 50 € par agent.

Ces chèques cadeaux seront distribués aux agents début décembre pour les achats de Noël. Ils devront être utilisés dans l'esprit cadeau. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'alimentation non festive, l'essence, le tabac, les débits de boissons, les jeux de hasard.

*Taxe d'aménagement : le conseil décide de maintenir cette taxe à 3%.

*Le site internet de la commune : il y a de plus en plus de connexions avec des smartphones et le site n'est pas adapté. Les modifications nécessaires pour une consultation du site à l'aide d'appareils de téléphonie mobile seront faites.

Le site fonctionne bien : pour exemple, il y a eu 439 consultations au mois d'octobre. La rubrique la plus visitée est le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal.

Evolutions prévues : suite à plusieurs demandes, le PLU devrait bientôt être mis en ligne sur le site.

Le Centre de généalogie de Vienne et de la Vallée du Rhône a rendu hommage aux disparus de la grande guerre 1914-1918 avec un livre d'or consultable sur le site internet de la commune, rubrique Histoire.

Le centre de généalogie propose de numériser les anciens registres d'état civil.

ETAT CIVIL ANNEE 2016

Naissances :

Tim **GIT**, né le 7 janvier à Vienne (38) - 275, chemin Cote.
Luna, Nadège **DALLARD** , née le 20 janvier à Vienne (38) - 40, rue de la Nicolière.
Aaron, Hervé **NIRLO**, né le 8 février à Vienne (38) - 335, route des coches.
Ethan **VUILLERMIN,** né le 6 octobre à Vienne (38) - 265A, impasse des roches
Camille, Aurélie **JOUBERT,** née le 14 novembre à Vienne (38) - 355A, route des coches
Nicolas, Marc **ROMATIF-GENTIL,** né le 22 novembre à Vienne (38) - 1355, chemin de la martinière

Mariages :

9 avril : Daniel **CARCEL** et Katharine **ROBERTS,** Dt. 55B, rue du lavoir à PRIMARETTE
9 juillet: Christophe **SAUNIER** et Emilie **BRULE**, Dt. 45A, rue du lavoir à PRIMARETTE
25 juin : Edouard **SARRAZIN** et Anaïs **BONNET**, Dt. 45, montée de l'ancienne école à PRIMARETTE
24 septembre : Benoit **FAURE** et Marianne **CHATAIN-THIERRY**, Dt. 515, chemin de la petite frette à DOLOMIEU (38)

Décès :

Paulette, Francine **YVRIER-TURENNE** née le 18 février 1919 à Primarette, décédée le 3 février 2016 à Saint-Geoire-en-Valdaine (38).
Henri **REBUT**, né le 7 mai 1925 à Largentière (05), décédé le 18 mars 2016 à Beaurepaire.
Roland Irénée **JURY**, né à Primarette le 15 avril 1925, décédé à St Martin d'Hères le 23 mars 2016
Louis **ORIOL** décédé le 18 août 2016 à Vienne (38), Dt. 885, chemin de galline à PRIMARETTE
Odette **FOURNIER**, née **BLAIN** le 24.01.1931 à Primarette, décédée le 26.07 à Vienne, inhumée le 28.07 à Primarette
Jean **AVALLET**, né le 24 avril 1934, Dt. 160 impasse de Richanu, décédé le 14 octobre 2016
Aymé, Marius **PEYRON,** né le 19 juillet 1937 à Primarette, Dt 710, montée de l'ancienne Ecole, décédé le 19 octobre 2016
Marius **MARCHAND,** né le 5 mai 1931, Dt 3720, chemin de la martinière, décédé le 13 décembre À Primarette.

Baptême Républicain :

23 juillet : Giuseppe **BOURRET,** fils de Rémy BOURRET et de Julie APPRIEUX, Dt. 118, impasse de la chomardière - VIRIVILLE (38)

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1° Janvier au 31 décembre 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	156 193,63	Ventes produits,prestations services	20 395,23
Charges de personnel	207 302,26	Impôts et taxes	340 724,78
Allocation compensatrice TPU	27 021,24	Dotations, subventions, participations	146 467,66
Opération d'ordre de transfert	11 686,64	Atténuation des charges	7 539,27
Autres charges de gestion courante	29 024,36	Opération d'ordre de transfert	7 021,62
Intérêts des emprunts	16 188,55	Autres produits gestion courante	4 704,78
Charges exceptionnelles	0,00	Produits exceptionnels	11 946,26
Total de l'exercice	447 416,68	Total de l'exercice	538 799,60
Pour mémoire 2014	*419 739,12*	*Pour mémoire 2014*	*527 588,28*

Excédent de fonctionnement année 2015		.....	91 382,92
Excédent de fonctionnement à fin 2014			109 144,06
Total cumulé à fin 2015	447 416,68		647 943,66
Excédent de fonctionnement à fin 2015		.....	**200 526,98**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opération d'ordre de transfert	14 265,62	Opération d'ordre de transfert	11 686,64
Immobilisations incorporelles	2 873,12	Excédent de fonctionnement capitalisé	105 381,74
Immobilisations corporelles	219 904,95	Dotations, fonds divers et réserves	23 643,24
Remboursement des emprunts	66 597,57	Emprunts	300 000,00
Immobilisations en cours	31 519,19	Subventions d'investissement	88 528,00
		Immobilisation corporelle	5 499,60
Total de l'exercice	335 160,45	Total de l'exercice	534 739,22

Excédent de la section d'investissement année 2015		.....	199 578,77
Déficit d'investissement à fin 2014	93 878,74		
Totaux cumulés à fin 2015	429 039,19		534 739,22
Excédent de la section d'investissement à fin 2015		.....	**105 700,03**

BUDGET COMMUNAL 2016

TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2016					
Taxes	2014	2015	2016	Bases 2016	Recettes 2016
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	**13,44%**	823 300 €	110 652 €
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	**22,71%**	632 100 €	143 550 €
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	**57,96%**	67 300 €	39 007 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire les taux d'imposition de 2015

Cf: Compte-rendu du conseil municipal réuni en scéance le 9 Mars 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général *	330 290,01	Report excédent à fin 2015	200 526,98
Charges de personnel	175 835,00	Atténuation de charges	3 250,00
Atténuation de produits	27 965,00	Opérations d'ordre de transfert	10 000,00
Virement à la section d'investissement	130 371,97	Ventes produits, prestations services *	39 380,00
Autres charges de gestion courante	29 525,00	Impôts et taxes	350 200,00
Intérêts des emprunts	17 415,00	Dotations, subventions, participations	137 345,00
Dépenses imprévues	32 000,00	Autres produits gestion courante	2 700,00
		Produits exceptionnels	
Total de l'exercice	743 401,98	Total de l'exercice	743 401,98

*Dont cantine scolaire 21 505,01€

*Dont cantine scolaire 20 000 €

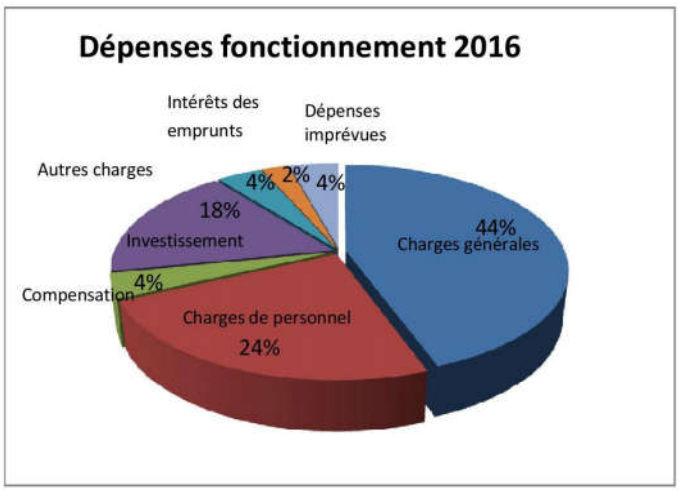

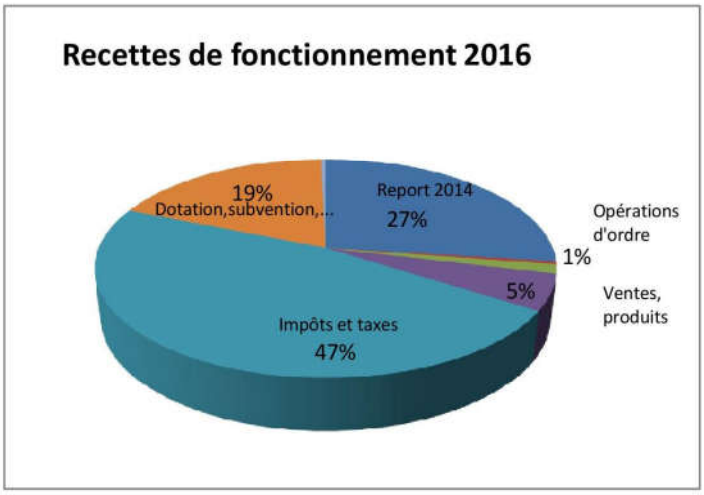

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'ordre	10 000	Excédent investissements fin 2015 reporté	105 700
Opération d'ordre de transfert	9 950	Opérations d'ordre de transfert	9 950
Immobilisations incorporelles	25 250	Virement de la section fonctionnement	130 372
Immobilisations corporelles	54 284	Dotations, fonds divers et réserves	45 500
Remboursement des emprunts	59 315	Subventions d'investissement	137 677
Immobilisations en cours	270 400		
Total de l'exercice	429 199	Total de l'exercice	429 199

Préparé par la commission finances

BUDGET COMMUNAL 2016

HYPOTHESES 2016

Section de fonctionnement

L'année 2016 verra le départ en retraite de 4 agents.
Confrontés à la baisse programmée des dotations de l'état:

- 10 000€ en 2015
- 12 000€ en 2016
- 10 000€ ??? en 2017 et 2018

nous avons réfléchi à la façon de profiter de cette opportunité pour continuer à équilibrer le budget communal sans recourir à une augmentation de la fiscalité locale, tout en maintenant le niveau d'investissements nécessaire à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments et infrastructures communaux.
Cette réflexion nous a amenés à ne remplacer qu'un poste d'ATSEM pour 2 départs en retraite, mais également à externaliser la gestion de la cantine scolaire en la confiant à un prestataire extérieur.
Ces mesures devraient nous permettre d'économiser 30 000€ en 2016, et plus de 45 000€ les années suivantes.
Elles représentent en outre l'avantage de ne pas être irréversibles, sachant qu'il sera toujours facile de revenir aux situations précédentes si nécessaire.

Section d'investissement

2016 verra la mise en œuvre de la première tranche de travaux de réhabilitation des bâtiments communaux, mairie, poste,écoles ainsi que de la voirie incluse dans ce périmètre.
C'est ainsi qu'avec une première enveloppe de 280 000€, le réaménagement du bureau de poste, dont le montant total est estimé à 545 000€ ,représente les 2/3 du budget d'investissement
Bien que plus limité que les années précédentes, l'effort de réfection de la voirie se poursuivra avec une dotation de 30 000€, pour la rénovation du chemin Barral
Des travaux de réaménagement de la cantine scolaires rendus nécessaires par la nouvelle organisation, l'achèvement du plan de signalisation routière ainsi que diverses études devenues obligatoires par les nouvelles législations comme, par exemple, le plan de désherbage communal, plus divers aménagements ou remplacement de matériels complétent les prévisions en matière d'investissement.

IMPORTANT: les différentes options, telles qu'elles sont décrites ci-dessus,et qui ont servi de base à l'élaboration du budget, reposent sur les informations disponibles au mois de Mars 2016.
Depuis cette date, naturellement, des éléments nouveaux sont apparus qui expliquent que certaines des réalisations diffèrent des prévisions d'origine (*par exemple le retard pris dans le démarrage des travaux de la poste)*
Cela ne remet aucunement en cause l'achèvement des projets qui sont simplement décalés dans le temps

DEMANDES D'URBANISME POUR L'ANNEE 2016 (Décembre 2015 au 06 Décembre 2016)

Types	Demandeurs	Objets	Lieux	Décisions
	Jean Christophe LANTHEAUME	Bâtiment agricole	Les granges brûlées	Accordé le 18-06-2016
Permis de construire	Commune de PRIMARETTE	Extension et aménagement locaux communaux	Rue de la Mairie	Accordé le 21-07-2016
PC				
PC modificatif	néant			
Permis de démolir	néant			
PD				
	Jean BARBIER	Terrasse, clôture, auvent, escaliers d'accès	1675 A route de Sablons	Accordée le 15-12-2015
	Aline MONNERY	Création d'un garage accolé à l'habitation	275 Montée de l'ancienne école	Accordée le 24-02-2016
	Jordane ROCHE	Façade	720 B Route du Louvier	Accordée le 19-05-2016
	Yvan BADOR	Changement de destination (étable en pièce de vie)	305 B Chemin de ST Jacques	Accordée le 19-03-2016
	Guillaume VALLIN	Création 2 ouvertures (fenêtres)	1830 Route de Champier	Accordée le 27-06-2016
Déclaration préalable	Roger MAES	Ravalement façade	100 F Impasse Combe Cartier	Accordée le 10-05-2016
	Eric MACAL	Façade	720 A Route du Louvier	Accordée le 27-05-2016
DP	SCI Route du Lavoir	Remplacement couverture / Bardage façade	165 Rue du Lavoir	Refusée le 29-07-2016
	SCI Route du Lavoir	Restitution encadrement baies	165 Rue du Lavoir	Favorable le 18-07-2016
	Philippe ROUSSEY	Piscine	120 Route de Sablons	Favorable le 28-09-2016
	SCI Route du Lavoir	Ré-habillage d'une façade	165 Rue du Lavoir	Favorable le 22-09-2016
	Jean Pierre ROSTAING	Ouverture de 2 fenêtres	325 Rue de Nicollière	Favorable le 03-10-2016
	Karine BRAGANTI	Interversion (porte entrée/porte fenêtre)	355 A Route des Coches	Favorable le 28-11-2016
	Jean Marc MONNERY	Abri bois ouvert	285 Montée de l'ancienne école	Accordée le 06-12-2016
	Guy Manuel GONZALEZ	Abri de jardin ouvert	805 Chemin de Galine	Accordée le 06-12-2016
Certificat d'urbanisme	Me Bernard KRIKORIAN		55 B Rue du Lavoir	
CU	Me Karine LIBERA		Lieu dit Falconnet	
CU pour information	Me Denis SICARD		Le Défendu	
CUa				
Transfert de PC	néant			

Travaux réalisés en 2016

Ecole Cantine
Remplacement de Convecteurs
Mise en place de Table inox avec Bac à laver
Remplacement Ensemble menuisé façade Sud (Cantine / Classe maternelle)
La Poste
Réhabilitation du bâtiment : Etude et dépôt du permis de construire
Eglise
Eclairage complémentaire extérieur / cour Bâtiment Jonquilles
Voirie
Chemin de Barral reprise du revêtement en enrobé
Chemin de Simandre reprise du revêtement en enrobé
Chemin des Châtaigners reprise du fossé d'écoulement des eaux et renforcement de l'accotement
Traversée route du Buron/ La Revole : reprise de l'écoulement des eaux
Aménagement local technique Communal sous le bâtiment Jonquilles

Cimetière Communal

Nous avons constaté qu'un certain nombre de tombes dans le cimetière communal semblaient abandonnées.

Conformément aux dispositions du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) en ses articles L.2223-17 et suivants, R.2223-12 à R.2223-23, des démarches ayant pour objet la reprise de ces concessions sont entreprises par la municipalité.

Une liste de ces tombes est en cours de constitution. Il s'agit de concessions ayant plus de trente ans, sans inhumation y effectuée depuis dix ans. Les procès verbaux de constatation d'abandon seront dressés sur place et les descendants ou successeurs identifiés du concessionnaire seront le cas échéant invités à y assister. Les avis de constatation seront affichés en mairie et à la porte du cimetière afin que nul n'en ignore.

Trois ans après les affichages un nouveau procès verbal sera dressé constatant la continuité de l'abandon avec les mêmes règles de publicité. Le conseil Municipal sera alors saisi pour statuer sur la reprises de la concession , avec avis consultatif, le Maire n'étant pas tenu par son conseil. La reprise effective sera entérinée par un arrêté pris un mois après cette dernière publicité.

Agriculture, environnement

Ambroisie

Cette année encore, la commission a poursuivi son travail autour de l'arrachage de l'ambroisie.

Force est de constater que de très nombreux efforts sont faits chaque année par une majorité de propriétaires mais qu'il reste encore quelques récalcitrants qui pensent que cela ne sert rien et qui ne font rien, au détriment de leurs voisins, souvent allergiques ou fortement incommodés.

Ainsi, contrairement aux années précédentes, les envois de courrier n'ont pas été systématiques mais ciblés sur les quelques terrains qui, chaque année, posent problèmes : un premier courrier en juin d'informations suivi d'un rappel en août si rien n'a été fait. L'absence d'action en août est suivie d'une mise en demeure avec obligation d'action sous peine d'être passible d'une amende et d'être redevable des frais occasionnés par la destruction de l'ambroisie.

En effet, conformément à l'arrêté préfectoral de mars 2000, modifié par celui de mars 2009, le Maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés.

Il est important de rappeler que la destruction progressive de l'ambroisie permet de limiter la mise en terre de nouvelles graines, graines qui généreront de nouveaux plans dans les années voire les dizaines d'années à venir. Tout le monde peut devenir sensible et allergique à l'ambroisie et ce, à n'importe quel moment. Aucune prédisposition génétique n'est nécessaire.

Matinées Troc du jardin

La commission a proposé deux matinées 'Troc du jardin" : une au printemps et une à l'automne, associée à la matinée "Langues de boeufs" du CCAS.

Quelques passionnés sont venus troquer des semences, échanger trucs et astuces sur leur manière de jardiner dans la bonne humeur et la convivialité.

C.C.A.S.

Cette année, c'est au restaurant « L'auberge gourmande" qu'a eu lieu le traditionnel repas offert aux aînés de la commune. Une soixantaine de personne s'est donnée rendez vous pour partager un moment convivial.

La bonne humeur était au rendez vous avec chants et blagues mais nous avons tous eu une pensée émue pour Jean Collion qui animait de sa joie de vivre chacun de nos repas depuis de nombreuses années.

A partir de 2017, les modalités d'invitation au repas des aînés changent. Un post contact préviendra les habitants de la date du repas et il faudra s'inscrire en mairie. Une participation au repas sera demandée comme c'est le cas actuellement.

Au mois d'octobre, le CCAS a proposé une vente de langues de bœuf, en association avec le Troc du jardin organisé par la commission Agriculture, Environnement et Fleurissement. Une centaine de portion a été vendue. Merci à tous pour votre participation à nos manifestations.

Fleurissement

Avec le temps, la très belle réalisation du mur végétalisé rue du Lavoir est de plus en plus belle. Merci à tous les bénévoles du fleurissement et à leurs amis qui participent à l'embellissement de la commune.

Cette année encore ils ont planté, repiqué, replanté , biné, sarclé, arrosé pour que le printemps 2017 soit fleuri et qu'il se prolonge toute l'année, pour le plaisir des yeux, pour l'amour des fleurs et des plantes.

Un grand merci à notre horticulteur pour ses conseils, son concours, son aide précieuse et ses prêts et dons divers.

2017 : année de recensement

Une opération de recensement de la population aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2017.**
Le recensement permet de déterminer la population officielle de votre ville ou de votre village.
De ces chiffres découlent le budget de la commune et le nombre de conseillers municipaux.
Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement etc. Celles-ci permettent de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers et de déterminer les moyens de transport à développer.
Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Le recensement comment ça marche ?

Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs.
L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.
Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.
A Primarette vous serez en contact avec deux agents recenseurs :

*Mélanie **BOURNE***

*Corine **CARAT***

Pendant la collecte

1/Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site "Le-recensement-et-moi.fr". Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.
2/Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.
Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.
Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.
L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal.**
Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois.
Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee :
https://www.insee.fr/fr/information/2008354

Pour tout savoir, visionnez les vidéos de l'espace multimédia dédié au recensement:
http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/espace-multimedia#

Qu'est ce qu'un animal errant ?

Un événement récent ayant trait à une capture de chien errant, blessé de surcroit, puis transporté, soigné et confié aux soins de la SPA nous amène à souligner les points suivants.

Un chien errant est un chien qui vit sans entrave ni domicile parce qu'il n'appartient à personne ou parce que le lien avec son maître est cassé, par fugue ou abandon ou parce que son maitre est décédé.

Que dit la Loi française :

L'article L 211-23 du Code Rural stipule que : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation... ».

Il est donc interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique même s'ils ont un maître ; un chien fugueur s'expose à être capturé et conduit à la fourrière par des représentants de l'ordre public.

Les chiens qui n'ont pas été réclamés à temps par un maître sont placés dans un refuge animalier. Ils finissent euthanasiés ou attendront, comme d'autres chiens des refuges suffisamment jeunes et en bonne santé, d'être peut-être enfin adoptés un jour.

les coûts de capture, de transport et, le cas échéant de soins, seront assumés dans un premier temps par la municipalité qui se retournera systématiquement vers le propriétaire.

Concernant la capture et le transport des chiens ou autre animal errant ou divagant et pouvant nuire à la tranquillité, la sécurité ou la salubrité publiques, le conseil Municipal dans sa séance du 20 octobre 2016 a adopté à l'unanimité trois délibérations: (voir le résumé du compte rendu d'octobre dans les pages précédentes de ce bulletin)

1.- le renouvellement de la convention avec la SPA,

2.- la signature d'une convention pour la capture et transport des animaux errants ou en divagation

3.- l'imputation de la totalité des frais engagés aux propriétaires identifiés des dits animaux.

L'Amicale des Donneurs de Sang Valloire-Dolon-Varèze recherche des bénévoles.
Pour vous renseigner ou pour entrer dans la grande famille des donneurs de sang , contactez :
dondesang38270@gmail.com
Ou : *eynardalain@gmail.com* tél. 04 74 84 55 14 (Président)
(Siège de l'association : Mairie de Beaurepaire)

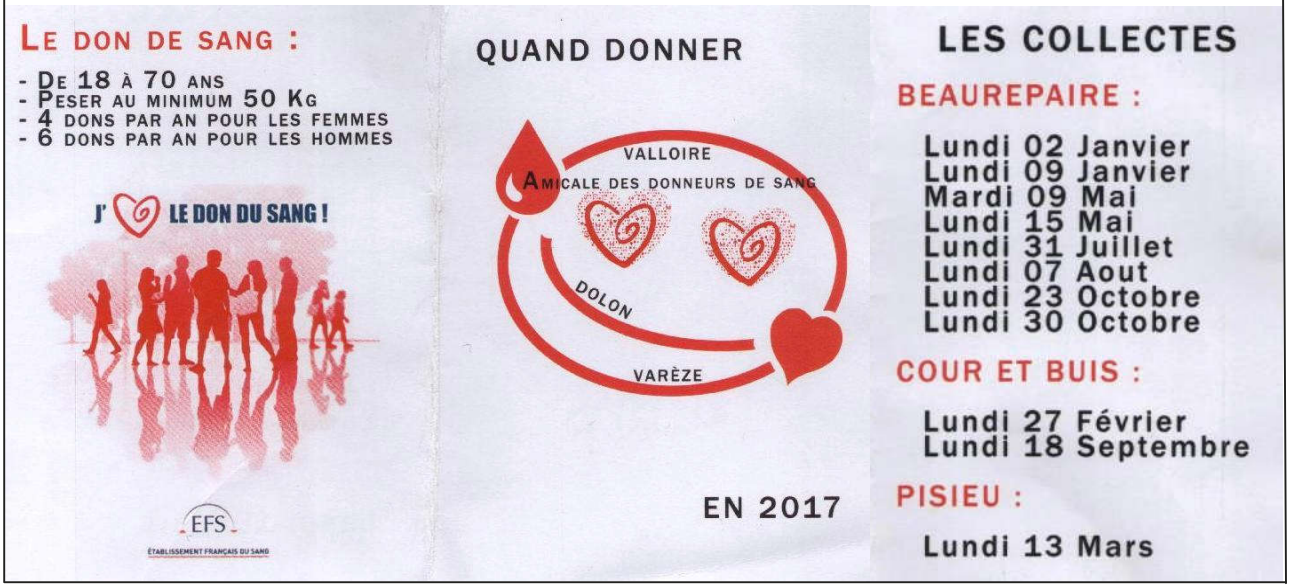

Emploi et formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Service gratuit

MISSION LOCALE
JEUNES DE LA BIEVRE

La Mission Locale Jeunes de la Bièvre

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sortis du système scolaire ?
La Mission Locale peut vous accompagner dans votre entrée dans la vie professionnelle.

1.- **Un accueil, une écoute et un suivi personnalisé**

Dans le cadre d'entretiens individuels ou d'ateliers, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans votre projet d'autonomie. Les conseillers de la Mission Locale vont vous aider à faire le point sur votre situation personnelle.

2.- **Une aide à l'orientation et au choix professionnel**

Vous pourrez faire le point sur vos acquis scolaires et professionnels. Votre conseiller pourra vous aider à découvrir les différents secteurs professionnels et les métiers et vous pourrez construire avec lui votre projet professionnel.

3.- **Un accompagnement dans vos projets de formation**

Dans le cadre de votre accompagnement, vous pourrez rechercher une formation adaptée aux besoins de votre projet et de votre situation : remise à niveau, formations qualifiantes, adaptation à un emploi, création d'activité…

4.- **Un soutien à la recherche d'emploi**

Grâce aux services proposés par la Mission Locale vous pourrez maîtriser les techniques de recherche d'emploi, être mis en relation avec des employeurs avoir des conseils sur les mesures et les contrats, bénéficier d'un suivi en entreprise.

Dans le cadre de votre insertion professionnelle, votre conseiller pourra également aborder avec vous des thématiques de la vie quotidienne comme le logement, la santé, la mobilité, vos droits.

Venez en parler avec votre conseiller en prenant rendez-vous à l'accueil de la Mission Locale au 04 74 79 18 18

La Mission Locale, présente aux côtés des employeurs (entreprises et associations)

En parallèle, la Mission Locale peut aider les associations et les entreprises locales pour leur recrutement. Qu'il s'agisse de l'embauche d'un jeune en contrat d'avenir dans le secteur marchand ou non marchand ou de la recherche d'un apprenti, la Mission Locale peut vous proposer des candidats, les accompagner tout au long du contrat, vous apporter les éléments d'information dont vous avez besoin…

Vous êtes un employeur et vous souhaitez avoir plus de renseignements sur la Mission Locale de la Bièvre ? Contactez-nous au 04 74 79 18 18

Un Architecte pour vous conseiller

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT **CAUE** ISERE

Vous voulez construire, réhabiliter un logement, restructurer un bâtiment, économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable… Avant de vous lancer dans votre projet, vous pouvez **rencontrer gratuitement un architecte conseiller du CAUE** (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de l'Isère. La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire met en place des permanences d'architecte pour les particuliers, accessibles à tous les habitants du territoire. Il vous conseillera afin d'optimiser l'adaptation de la construction au terrain, son implantation sur le site, sa qualité architecturale, vous guidera pour mieux choisir votre mode de chauffage, réaménager un espace de vie, créer une extension, etc…

Les permanences se tiennent à la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire , 28 Bis Rue Français, à Beaurepaire. Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous. Contact au 04 74 84 67 29

Le beau geste du Football Club Des Collines

Désirant participer à l'élan de générosité du Téléthon de Primarette, le FOOTBAAL CLUB DES COLLINES a reconduit son beau geste de 2015 : la recette de la buvette non pas d'un match mais de deux matchs a été reversée au profit de l'AFM par l'intermédiaire du Téléthon de Primarette. La place nous a manqué dans les pages "Téléthon", en fin de bulletin, c'est donc ici que nous saluons ce beau geste en publiant des photos de ces deux matchs du 11 décembre au stade de Bellegarde Poussieu.

FCC Equipe 2 Seniors contre Bourgoin

jeu FCC 1 Seniors Vs Nord Dauphiné

Phase de jeu FCC 1 Seniors contre Nord Dauphiné

jeu FCC 1 Seniors Vs Nord Dauphiné

La vie à l'école communale

Septembre, les vacances sont finies et il s'agit bien de la rentrée scolaire. Les petits primarettois s'en sont rendus compte ce 1er septembre et pour quelques uns le réveil a été difficile et les pleurs étaient là. Pour d'autres c'étaient les retrouvailles avec les copains et les copines avant de penser sérieusement à travailler. En tous les cas ils étaient 53 à se retrouver dans la cour de l'école avec 4 enseignants, 2 auxiliaires de vie scolaire et 1 ATSEM. Le nombre d'enfants est malheureusement à la baisse par rapport à l'année dernière. Cette diminution était attendue car le nombre de départ pour des raisons différentes comme le passage en 6éme, les déménagements, etc. était supérieur aux arrivées en maternelle ou dans les autres sections. Avec la rentrée sont présentes également les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Quelques changements cette année, seuls les mardis et les jeudis sont consacrés à ces activités de 15h30 à 17h. Les autres jours se sera garderie ou retour à la maison pour les enfants dont les parents sont susceptibles de les récupérer, car le plan national vigie pirate est appliqué à Primarette pour assurer au mieux la sécurité des enfants. Il s'agit notamment de tenir l'école et les classes fermées en présence des enfants.

Les 53 élèves sont répartis comme suit : 4TPS, 7PS, 7MS, 4GS, 4CP, 6CE1, 9CE2, 6CM1 et 4CM2.

4 enseignants : Mme Lauraire et Mr Besson pour la maternelle (à mi temps), Mme Perrin et Eline Cuzin pour les CP et CE1 ; Cette dernière assurant la direction de l'école en intérim. Tous sont aidés dans leurs tâches par une ATSEM (Mme Pedeux) et deux AVS (Mme Raulin et Mme Pitrat)

L'école a des projets pour cette année :

- Participer à école et cinéma, les enfants iront voir trois films par classe au cours de l'année au cinéma de Beaurepaire.
- Aller à la piscine pour les élèves du Cp au CM2 mercredi 14 décembre au mercredi 15 mars à St Maurice l'Exil).
- Mettre en place un projet correspondance avec l'ensemble de l'école. Ce projet consiste à faire connaître un petit bout de chez nous (notre environnement, notre alimentation, ...) à d'autres enfants du monde. Nous avons à ce jour trois écoles qui ont répondu positivement à notre projet (une école à Madagascar, une en Floride et une au Togo). Nous espérons avoir un retour et pouvoir découvrir un petit bout de ces pays. Le but est de s'ouvrir aux autres, de voyager au travers de photos, ... Durant ce projet, les enfants se déplaceront régulièrement dans le village et autour du village pour recueillir des informations, ils vont jouer aux reporters. Ce travail aboutira en fin d'année à une exposition qui sera présentée lors de la kermesse de fin d'année.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017 vous pouvez d'ores et déjà, constituer le dossier d'inscription. Les enfants qui auront atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire pourront être admis. Toutefois lorsqu'un enfant répond à certains critères tels que la propreté.

Ce dossier sera déposé à la Mairie accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Le carnet de santé avec une copie des pages "vaccinations",
- Photocopie du livret de famille,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (copie de facture électricité, téléphone).

Quelques unes des **activités périscolaires** des enfants avec le Centre de l'Ile du Battoir et quelques réalisations manuelles réalisées avec Kate

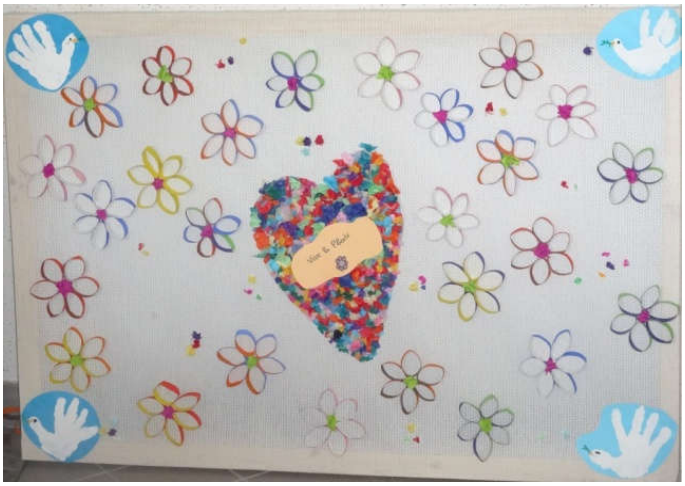

Animations remarquables en 2016

Du 05 au 08 Mai 2016 : la commission association de la mairie a lancé un week end du souvenir bien sûr en lien avec le 8 mai 1945 marquant la fin de la seconde Guerre Mondiale mais pas que, puisque Candy Cannell et l'association « Ny Violéty »ont commémoré le centenaire de la Grande Guerre, sous l'angle de l'implication des tirailleurs malgaches dans cet épisode douloureux et la découverte de l'artisanat et de la culture malgache dans une exposition haute en couleur.
Le ruban de l'exposition était coupé par Madame le maire, Angéline Apprieux, M le Consul honoraire de Madagascar, Charles Sauboua et M Jean Pierre Garbit, dont le grand-père fut gouverneur de Madagascar. Puis ce fut l'heure des discours où tous soulignaient l'heureuse initiative de mettre à l'honneur cette culture lointaine mais, pourtant pas si éloignée de la France que cela par certains côtés, et remercier Candy Cannell pour son engagement ainsi que les bénévoles de la commune pour avoir cru dans l'intérêt d'une telle manifestation. Après l'hymne malgache, Candy Cannell et son frère faisaient la visite guidée de l'exposition et conviaient tous les participants au vin d'honneur typiquement malgache et fortement apprécié.

La Marseillaise était chantée par Candy Cannell lors de la commémoration du 08 mai

L'après-midi du 08 mai, l'église avait ouvert ses portes pour un concert gospel où une centaine de personnes avaient pris place pour venir écouter Candy Cannell et son groupe interpréter des standards du gospel, du folklore malgache et des morceaux spirituels. Ce concert terminait de belle manière ces 4 journées consacrées au souvenir et la découverte des produits et coutumes malgaches.

Une belle édition de la fête du village

Les classards des années en « 6 » ont ouvert les festivités. Presque toutes les tranches d'âge étaient représentées et après les traditionnelles photos ils ont défilé avec les conscrits qui se chargeaient de faire l'accompagnement musical. Puis il était l'heure d'étancher sa soif et l'apéritif offert par la municipalité était le bienvenu. Les participants se dispersaient pour se restaurer soit avec un pique-nique improvisé, soit au restaurant ou chez eux pour se retrouver au concours de pétanque l'après-midi. Ce concours a vu une trentaine de doublettes s'affronter dans la bonne humeur. Ainsi se termine la partie organisée par les conscrits qui laissent la place au « Clallenge Carcel » concours de boules lyonnaises en doublettes. Quatorze équipes sont venues s'affronter sur le terrain. L'équipe de Guy Cavaillé s'est distinguée en gagnant toutes les parties et a reçu des mains même de Maurice le challenge en bronze.

Les 90 et 80 ans

Les 70 et les 60 ans

Les 40ans

Les 50 ans

Le groupe des classards nés en 6

Marie à 20 ans

TROC A PRIM' : le troc des livres

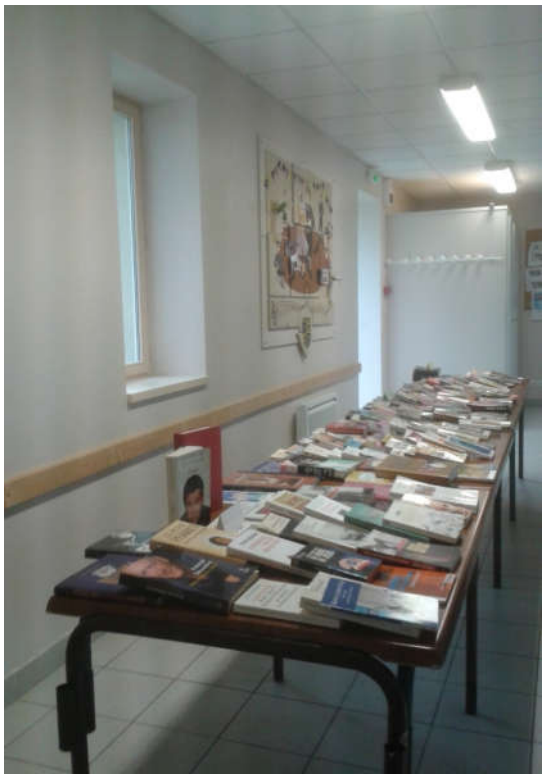

Vous aimez lire, vous voulez passer un bon moment et échanger sur vos passions littéraires, alors cette nouvelle initiative de troc de livres initiée par Rebecca MAURO et Martine MILESI est pour vous. Il suffit de venir avec vos livres, en bon état bien sûr, et de les échanger avec d'autres, tout ça gratuitement. Vous trouverez tous les genres de lecture pour petits et grands. Une 1ère édition a eu lieu avant les vacances, puis deux autres ont suivi les 19 novembre et le 10 décembre. Deux autres sont programmées les 14 janvier et 18 février 2017. Cela se passe à la bibliothèque de l'école à partir de 14h30.

L'Histoire à Primarette

Le 8 Novembre, CGVVR (**Centre de Généalogie de Vienne et de la Vallée du Rhône**) nous a remis "le livre d'or" à la mémoire des soldats de Primarette disparus au cours de la 1° guerre Mondiale. Ce fascicule, imposant travail de recherche et de compilation des données concernant les "Poilus de Primarette" est consultable en mairie, sur rendez vous, mais il est disponible également au téléchargement sur :

http://www.primarette. fr

rubrique "l'Histoire à Primarette" , rubrique dans laquelle vous pourrez aussi consulter et télécharger l'ouvrage de Mme Andrée COLLION intitulé "Autrefois Primarette (-121 à 1890) : une commune du Viennois"

Le Sou des écoles de Primarette vous donne régulièrement rendez vous au long de l'année, à travers ses diverses manifestations dans notre village. Vide grenier, dégustation, bal des lutins, loto, bugnes, ces événements jalonnent l'année scolaire, jusqu'à notre traditionnelle Kermesse qui annonce les beaux jours, le temps des vacances.

Le sou est une association loi 1901, celle-ci réuni l'ensemble des parents d'élèves de l'école communale, adhérents par le biais d'une cotisation demandée en début d'année. Notre association est composée d'un conseil d'administration ainsi que de l'ensemble des parents qui représentent une aide précieuse lors des différentes manifestations que nous organisons.

Les objectifs principaux du sou sont les suivants :

- Soutenir et Financer les projets éducatifs et culturels, en rapport avec les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Nous avons la chance d'avoir une équipe d'enseignants motivés et fourmillant d'idées, mais sans finances, ces idées ne pourraient bien souvent pas se concrétiser. En effet, visites, transports, intervenants extérieurs, représenteraient des sommes importantes demandées aux parents s'ils devaient les payer dans leur intégralité.

Le sou, en finançant une grosse partie de ces sorties permet donc aux enseignants de mener à bien des projets bénéficiant à tous les enfants de notre école.

Chacun peu aider à son niveau, selon ses disponibilités, ses compétences. Toute aide est bienvenue, c'est un moyen simple d'agir directement pour rendre meilleur le quotidien de nos enfants.

Le sou finance également 10 séances de piscine pour un coût annuel de plus de 2000€, en piscine couverte (à St Maurice l'Exil). Ce choix permet de garantir la tenue de toutes les séances, indépendamment de la météo. Nous en profitons pour remercier les parents agréés dont la présence est indispensable pour accompagner les enfants au bord des bassins.

Lors de la première manifestation de cette année scolaire, de nombreux parents sont venus renforcer l'équipe. C'est l'occasion de remercier vivement tous ces parents qui se mobilisent selon leur disponibilité : un peu de temps, un gâteau, de l'énergie pour porter les tables ou de la bonne humeur derrière le bar. L'occasion de dire aussi qu'ils sont tous bienvenus.

La bourse aux jouets , salle des fêtes de Primarette

Le sou vous souhaite une excellente année 2017

Les Fils d'Argent

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux

En décembre 2015 le club a enregistré le décès brutal de Jean Collion qui officiait au sein du club en tant que chef de cœur de notre groupe vocal.

De ce fait le groupe vocal s'est retrouvé sans chef de cœur. Des approches pour le remplacement n'ont pas trouvées de conclusion satisfaisante. Une partie des choristes ont intégrés d'autres formations dans les chorales aux alentours, tandis que les autres se retrouvaient en indisponibilité. Néanmoins une dizaine se sont regroupées pour la participation au défi de la chorale géante du Téléthon en décembre 2016.

Notre journée boudins-saucisses-gueuses du 13 mars a connu un vif succès.

Le 28 juin nous étions 22 à la visite de la Roseraie Reuter à St Georges d'Espéranche. Journée très instructive sur la naissance de la rose jusqu'à sa commercialisation. Un bon repas nous était servi dans le cadre de cette visite et chacun revenait avec un pot de rosier.

La journée pique-nique du 21 juillet a réunis tous nos adhérents par un temps très estival dans le cadre agréable de la cabane des Chasseurs, merci à eux du prêt de ce lieu.

Anniversaires fêtées dans l'année (photos ci-dessous):

80 ans : Piot Roger – Massat Félicien

85 ans : Mouchetant Maurice

90 ans : Desgranges Denise – Durieux Marcelle

92 ans : Avallet Paul – Basset Suzanne

93 ans : Durieux Gabriel

En cours d'année nous avons déplorés les décès de Rebut Henri (ancien Président du club pendant 19 ans) et de Avallet Jean.

Nous vous convions à notre Assemblée Générale le mercredi 18 janvier 2017 à 10 h 30 dans la salle d'animation.

Le bureau, le Conseil d'Administration, et tous nos adhérents vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX 2017 de santé et de prospérité.

AG le 13-02-2016

Les anniversaires 2016

Sortie Roseraie REUTER

Pique-Nique (21juillet 2016)

Association d'Animation De Primarette

Section échecs :
Tous les **mercredis soir à 20h30**, environ 2 heures de réflexion pour les plus hardis, animées par **Jérôme DUTAL** à la salle d'animation.

Arts & Loisirs créatifs :
Tous les **vendredis matin de 9h00 à 12h00**, arts et techniques vous sont proposés à la salle d'animation, sous la responsabilité de **Christiane Lautheaum**e, pour réaliser vos objets déco et développer votre créativité.
Débutant(e)s et initié(e)s sont les bienvenues .

Festival d'humour :
Chaque année, depuis 18 ans déjà, l'A.D.D.P, grâce à sa délégation au sein de la commission d'humour de la MJC de Vienne, accueille un artiste de renom et propose ainsi un spectacle humoristique à la hauteur des spectacles Parisiens. **Attention ! Prochain spectacle le 22 mars 2017** avec **JULIE VILLERS « Je buterais bien ma mère un dimanche »** ; mais réservez vos places dès décembre car chaque année la salle est comble et l' A.A.D.P se voit obliger de refuser du monde ! De plus c'est une idée-cadeau pour noël souvent très appréciée. Pour la quatrième année consécutive une tombola « **Un cochon pour sauver le croco** » au profit du festival d'humour sera organisée : 4 lots d'1/4 de cochon à gagner.

Une section fleurissement :
Quelques jardiniers bénévoles prennent en charge le fleurissement du village, semis, repiquage, plantations arrosages et entretien des massifs et jardinières du village et ses abords.
La section est toujours ouverte aux bonnes volontés même très ponctuelles mais aussi aux dons de graines, plants, boutures de vivaces etc.... pour **le troc du jardin**.

NOUVEAU Une section théâtre :
Orchestrée par **Daniel Carcel** tous les vendredis soirs à la salle des fêtes à 20:00 a partir du 06 janvier, bienvenue aux amateurs qui souhaitent monter sur les planches pour un moment de détente et de zygomatiques assurés.

et aussi :

- **Une soirée jeux de société en famille ouverte à tous en février et novembre**
- **Le troc du jardin en mai**
- **Un vide-grenier en juillet**
- **Une soirée théâtre à l'automne (amateurs ou école de comédie).....**

C'est donc tout naturellement que l'A.A.D.P est présente pour proposer aux habitants de la commune, voire des communes voisines, des activités socioculturelle et manifestations pouvant répondre aux attentes des habitants.

L'association peut prêter aux autres associations de Primarette du matériel (friteuse, appareil à Hot Dog, etc) prendre attache avec DOM au 06 26 98 01 95 pour plus de détails.

Renseignements: 04 74 85 48 73 // 06 26 98 01 95 *aadp38@gmail.com*

Le bureau:
Président : VAURS Dominique
Vice-président : CARCEL Thierry
Trésorier : HUMBERT Régis
Trésorière adjoint : CARCEL Kate
Secrétaire : VAURS Pascale
Autres membres du conseil d'administration:
DUTAL Jérôme, LANTHEAUME Christiane, COEUR Suzanne, MARGUET Thierry, ROMATIF Jérémy, CARCEL Daniel.

Le Président et tous les membres du bureau vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2017.

L'association ACT : agir pour un monde meilleur

ACT
L'Acte juste au quotidien

Nous sommes heureux de vous présenter cette année les activités de l'association ACT, qui depuis 20 ans se fixe pour but d'aider chacun, en s'appuyant sur une bonne connaissance de soi, à œuvrer pour un monde plus solidaire, plus en paix, plus ouvert.

Cette connaissance de soi permet à chacun d'accéder à des qualités, des capacités ignorées jusque-là. Elle nous permet de régler plus facilement les difficultés de la vie quotidienne et libère des envies qui très souvent aboutissent à la réalisation de projets.

En voici quelques exemples :

- ***'Panique à bord',*** spectacle jeune public dont les bénéfices sont versés à Action Contre la Faim, entrera en 2017 dans sa 8° année. Créé et géré par Martine et Michel, soutenus bénévolement par une trentaine de membres de l'association, ce spectacle est organisé en partenariat avec des municipalités (CCAS, Conseils Municipaux d'Enfants) solidaires de cette cause. Primarette a soutenu notre action en accueillant le spectacle en février 2015. Ce fut un beau succès !

Le Conseil Départemental de l'Isère nous renouvelle cette année son soutien en nous accordant une subvention (la deuxième depuis l'origine du projet).

- Myriam, infirmière récemment retraitée, se consacre aux ***'femmes de Dapaong'*** (Togo) : création d'équipes pour le tri des déchets, fabrication et vente de compost… ces femmes construisent ainsi depuis deux ans leur dignité et leur indépendance.

- Amélie a créé ***l'Atelier de l'Envol***, qui se fixe pour objectif de permettre à tous de s'exprimer et communiquer par la peinture. La relation parents- enfant est au cœur de ce projet.

- Rosemarie a créé en 2015, près de La Chaux De fond (Suisse) **l'école ELIO,** qui enseigne le Français et l' Allemand aux migrants et aide à leur insertion.

- Anne participe à la création de jardin et compost partagés en pied d'immeuble à Vienne Malissol. L'objectif principal est de créer du lien dans ce quartier multiculturel, entre les habitants et les enfants des écoles. Les bacs sont fabriqués collectivement sous forme d'ateliers. Ensuite, les enfants de l'école sèmeront et chacun arrosera, récoltera... Les jardins seront l'occasion d'échanges, de solidarité, de partage…

- My Phuong, parisienne d'origine vietnamienne, a créé il y a deux ans une association intitulée "Racines et Traditions Vietnam" qui a pour but de soutenir le village « MÔT THOANG VIET NAM » (Un aperçu du Viêt Nam) pour faire renaître son identité agricole, culturelle et artisanale en accompagnant les habitants dans leur projet de développement durable

Beaucoup d'autres projets ont été réalisés, sont en cours ou en préparation. Chacun des groupes de ACT (17 actuellement) se réunit hebdomadairement pour pratiquer l'Assise Physique Vivante (forme de méditation s'appuyant sur l'écoute du corps) et est engagé dans une action de solidarité, toujours dans la perspective de la « solidarité équitable » : donner du temps, de l'énergie, se mettre en jeu, aide à mieux se connaître et à développer ses qualités.

illustration de "Panique à bord"

Pour en savoir plus :

http://www.asso-act.net/
http://www.paniqueabord.fr/
https://femmesdedapaong.wordpress.com/
http://www.ecolelio.ch/
http://latelierdelenvol.wix.com/atelier

Agnès et René Chapus : tél : 04 74 79 54 91

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra

les 16 et 17 septembre 2017, salle des fêtes de Primarette.

FNACA

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE. MAROC. TUNISIE
Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de:
Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu sur Dolon.

Siège social: Mairie
MONTSEVEROUX

ACTIVITES 2016

A savoir que l'année FNACA débute le 1er septembre 2015

AG du 30.09.2016

02 octobre 2015 ASSEMBLEE GENERALE MONTSEVEROUX à 17 h30.
08 novembre 2015 Matinée Boudin, Saucisses, et Gueuses à PRIMARETTE .
08 janvier 2016 Tirage des Rois à MOISSIEU sur DOLON Salle des fêtes.
13 février 2016 Concours de Belote à COUR & BUIS salle Socio culturelle à 14h.
12 mars 2016 Repas annuel à 12h à la salle Socio culturelle de COUR & BUIS, repas servi à 79 convives par le Traiteur Maryline AMOUROUX .

19 mars 2016 **Commémoration du 54ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie.**
CEREMONIES: à COUR et BUIS 14h30, MOISSIEU/ DOLON 15h30, PRIMARETTE à 17 h MONTSEVEROUX à 18 h, suivi d'un vin d'honneur offert par le Comité FNACA salle du Château.

4 juin 2016 Concours de boules Départemental à JARDIN 38200, Quadrette POIPY.
29 juin 2016 Escapade : journée au cœur du Beaujolais à ROMANECHE THORINS au HAMEAU DUBOEUF.
Découverte du Hameau du vin et sa riche collection de plus de 3000 objets retraçant l'histoire viticole.
Dégustation apéritive au son du limonaire, repas pris par 63 participants dans un cadre exceptionnel.

BUREAU 2016

Primarette le 19 mars 2016

Président d'Honneur : **CARRAS** Stéphane.
Président : **CHARRETON** Alphonse.
Vice - Président : **JOURDAN** Pierre.
Trésorier : **ROUX** Michel.
Secrétaire : **FANJAT** Christian.
Resp-juridique/social : **CHARRETON** A.

Président honoraire : **NICAISE** Vital.
Président honoraire : **BONNET** Marc.
Président d'honneur : **PIOT** Roger.
Trésorier adjoint :
Secrétaire adjoint : **FAURON** André.
Resp- journal, Photos : **ROUX** Michel.

Quadrette Concours de boules Départemental à JARDIN

Le Comité local FNACA de MONTSEVEROUX comprend:
- 52 adhérents anciens COMBATTANTS d'Algérie, Maroc, Tunisie,
- **16 veuves d'ancien Combattant d'A.F.N**,
- 14 Membres Sympathisants.

Décédés: Jean **COLLION** à 82 ans, le 13/12/2015.
François **GUERDNER** à 78 ans, le 22/02/2016.
Raymond **ROZIER** à 81ans, le 27/09/2016.
Jean **AVALLET** à 82 ans, le 14/10/2016.
Marcel **GIRARD** à 81 ans, le 15/10/2016.
Aimé **PEYRON** à 79 ans, le 19/10/2016.

Pour les activités 2017 : se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la Commune.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations, vous souhaitant une *Bonne année 2017*

Tirage des rois à Moissieu /Dolon Le 8 janvier 2016

Escapade : journée au cœur du Beaujolais à ROMANECHE THORINS au HAMEAU DUBOEUF

Réunion préparation activités 2017

Ripatons et Bartifelles

Une année 2015-2016 riches en événements et en amitié !

- Le Téléthon à Primarette début décembre 2015.
- Les rencontres du Terroir à Primarette fin février 2016 avec le groupe de Chauriat (63)
- Animation à Jardin pour le marché des saveurs, avec un stand sur le patrimoine et la dégustation de desserts à base de noix – 10/4/2016.
- Fol'k'ountry en partenariat avec Happy Line Danse de BellegardePoussieu,
- Week-end de danse : bal folk avec Cire Tes Souliers et après midi country début mai 2016
- Week-end à Chauriat où nous avons retrouvé nos amis le 21 et 22 mai 2016

Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent notre association, aux adhérents, aux partenaires, ainsi qu'à la mairie de Primarette et à la CCTB.

Projets pour l'année 2016-2017 :

- Reprise des animations avec le bal country le 5/11/2016.
- Animation du Téléthon à Primarette, les 2 et 3 décembre 2016
- Week-end du terroir le 4 et 5 Mars 2017. Accueil du groupe « Les Sygovies » de la région de Lons Le Saulnier dans le Jura.
- Week-end folk : stage de danses pour enfants à 14H30 avec Perrine de Ludifolk comme en 2016 et bal folk le soir avec Cire tes Souliers - Samedi 6 Mai 2017

La section enfants :

Nous avons repris les répétitions, les enfants de Primarette et des communes environnantes sont âgés de 5 à 12 ans.

Les enfants sont très motivés et ce début d'année a été marqué par le travail autour des chants pour préparer le défi de la chorale géante pour le Téléthon.

Cette année, le projet s'articulera autour d'un stage de danse de bal folk pour enfants.

La section adultes propose l'apprentissage de danses, chants et musiques du Dauphiné. Nous proposons également des initiations à d'autres danses traditionnelles d'autres régions de France. N'hésitez pas à nous contacter pour le planning

Cette année, nous allons agrémenter nos présentations de tableaux, de chants autour de thématiques différentes

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques, salle des associations :

- le vendredi de 18H30 à 19H30 pour les enfants âgés de 5 à 10 ans ,
- le samedi de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes.

Dates à retenir :

Samedi 4/3/2017 et Dimanche 5/3/2017 : Rencontres de terroirs à Primarette

Samedi 6 mai 2017 : bal folk à Primarette

Contact : ripatonsetbartifelles@gmail.com - Tel. 04.74.31.78.18 (Président Antoine BOUVIER)

A.C.C.A. PRIMARETTE

La saison de chasse touche à sa fin. J'espère qu'elle vous aura offert de belles journées d'émotions dans notre belle nature Primarettoise. Cette nature se partage avec tous et avec la plus grande courtoisie et toutes les mesures de sécurité ont été encore renforcées cette année. (Port de tenue spécifique, mise en place de panneaux d'informations, Achat de 10 miradors supplémentaires, rappel systématique des règles sécurité.

Quelques chiffres :

- 146 accidents de chasse en France pour la saison 2015-2016, dont 10 mortels (comparativement, les sports les plus meurtriers sont les sports de montagne, à l'origine de 99 décès et les sports aquatiques, au nombre de 50)
- 65 % des accidents surviennent en battue dont 83 % des victimes sont des chasseurs
- 90% des victimes sont des chasseurs dont 31% relèvent d'auto-accident

La chasse en battue c'est quoi ?

Les gibiers de prédilection : Sanglier, Chevreuil et Renard.

Quel est l'esprit ?

La battue est une chasse qui se pratique en équipe. Au départ, un chasseur « fait les pieds » (rechercher les empreintes animales) avec un chien courant afin de connaître le circuit emprunté par l'animal chassé. Puis, les traqueurs et les postés prennent le relais. Les traqueurs aidés de leurs chiens poursuivent l'animal jusqu'à le débusquer et le rabattre en direction des postés.

Les races de chiens utilisées ?

Bruno du Jura, Porcelaine, Bleu de Gascogne, Gascon Ariégeois, Beagle, Griffon Fauve de Bretagne

Le président et tous les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017

Invitez-vous à nos manifestations de début d'année 2017 :

- Matinée boudins : **22 janvier 2017** (place du village)
- Assemblée générale : **23 avril 2017** (salle polyvalente de PRIMARETTE)
- Tir aux pigeons : **13, 14, 15 et 16 juillet 2017**
- Méchoui sanglier : **13 aout 2017**

Le bureau : Président : CHARRETON Hervé,
Vice-président : DURIEUX Gilbert,
Trésorier : BARBE Thierry,
Secrétaire : SEMBEL Frédéric,
Membres : BRUN Emmanuel, GENTIL Franck,
MORENO Sébastien, PIOLAT Roger, ROMATIF Jérémy.

FOOTBALL CLUB DES COLLINES

Siège Social : Mairie, Le Village 38 270 - MOISSIEU SUR DOLON

SAISON 2016 / 2017

Présidente : **GALFIONE** Florence *Secrétaire* : **GIRAUD** Mégane

Vice-présidents : **ROSTAING** Fabrice, *Trésorière* : **HILLAIRE** Aurélie

MARCHE Eddy , **MEYER** Anne

Cette saison 2016 / 2017 le FC collines compte 135 licenciés :

35 licenciés en jeunes

22 licenciées féminines

60 licenciés seniors garçons

18 licenciés dirigeants .

Chez les tous petits U6/U7 et U8/U9 Maurice GUILLOT et Alain FREDOUT assurent les entrainements tous les mercredis de 17 h a 19h avec l'aide de BALLESTA Gaétan et Mégane GIRAUD.

En U11 , U13 , U15 nous sommes en entente avec nos amis du FC Varèze.

En féminines, Fréderic CHAUDIER assure l'entrainement tous les vendredis soirs, le dimanche matin il bénéficie de l'aide de nos fidèles dirigeants Monique GIRAUD et Thierry ARBIOL .

En senior cette saison nous avons recruté Youssef MANINA qui anime les séances d'entrainement les mardis et vendredis soir et coach l' équipe première le dimanche. Pour notre équipe réserve c'est ROSTAING Fabrice qui assure le coaching du dimanche .

Nous avons engagé en challenge de l'amitié notre fidèle équipe de vétérans qui tous les vendredis soir se font une joie de se retrouver sur un terrain .

Cette saison nous avons voulu faire un petit clin d'œil sur notre rencontre en coupe Isère ou nous affrontions nos amis voisins du FC Varèze. Ce match fut un derby mais surtout un grand moment d'émotion lors de cette rencontre. Les deux clubs était heureux et émus de voir notre petit licencié de l'entente FC COLLINE / FC VAREZE, Mathéo, donner le coup d'envoi .

En effet Mathéo JANVIER était licencié au FC collines et jouait en U11 en entente avec FC Varèze .

Mathéo a été victime en mai dernier d'un accident cérébral qui la obligé à rester de longs mois à l'hôpital. Aujourd'hui Mathéo se bat contre cette vilaine tumeur ; nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, beaucoup de courage et un prompt rétablissement .

Le FC COLLINES vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2017 .

Le coup d'envoi du match par Mathéo

Coupe de l'Isère : FC Collines / FC Varèze

GALFIONE Florence , Présidente F.C COLLINES 06.07.01.06.81

Téléthon de PRIMARETTE

Revenons sur un téléthon, version 30ème édition, et synonyme de téléthon national pour Primarette

Primarette, petit poucet, mais ville sélectionnée, comme les grandes, parmi 100 autres villes, pour relever un défi.
Et à Primarette rien n'est impossible alors…. Retour en arrière

Vendredi 02 décembre : pour les enfants sous le signe du 3637

Le Père Noël reçoit les lettres et distribue des papillotes

Le froid piquant n'a pas freiné les ardeurs des enfants qui se sont élancés bravement, lampions à la main, pour la ballade des lumières dans les rues du village. Il faut dire que le Père Noël les attendait à la salle des fêtes et qu'il n'était pas question pour eux de le laisser seul très longtemps ; Ils avaient leurs précieuses lettres à lui remettre !

Cette escapade nocturne méritait bien réconfort et, parents et enfants, étaient trop contents de trouver de quoi se restaurer avec des crêpes faites par les bénévoles et des boissons chaudes. Les enfants posaient pour la postérité avec le Père Noël. Puis, le moment était venu de s'assoir gentiment pour les deux spectacles proposés. Tout d'abord, Jean Michel Combalot, un primarettois avait concocté un moment musical avec une équipe de musiciens locaux. Les enfants ont souvent repris en cœur les chansons connues.

Puis le magicien, Hugo Marceau, a réalisé ses tours de magie sous des yeux ébahis et curieux. Quelques enfants sont montés sur scène pour faire les assistants de prestidigitateur, tous contents de voir de près les tours de passe-passe, sans trouver néanmoins les astuces. Il était alors l'heure d'aller se coucher car les enfants des écoles participent le lendemain à la chorale géante, le défi à réaliser pour Primarette dans le cadre des 100 villes Téléthon choisies.

Le groupe de JM Combalot

Les tours d'Hugo Marceau toujours appréciés

les lampions aussi

L'engagement des enfants de l'école de Primarette est à souligner. Ils ont réalisé soit avec leurs enseignants soit, avec Kate pendant les TAP ou la garderie, respectivement, une banderole et deux 3637 géants. Leur banderole servait d'emblème pour la chorale et faisait ressortir des mots « téléthoniens » d'actualité, amour, joie, vaccin, espoir, courage, famille, chanter, etc. Quant au 3637, un était lumineux réalisé en capsules de café, l'autre en petites fleurs de papier installé dans la salle des fêtes. Un grand merci à eux de la part des organisateurs.

Sans oublier le magnifique 3637 de Jean Claude

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR
2ET3 DÉCEMBRE 2016

Samedi 03 décembre : l'heure est au défi....

Mais avant il y avait : les baptêmes en lotus, l'artisanat, la vente de pommes, les 240 repas pris au son de l'accordéon de « Chato Dance », les jeux, la tombola 100% gagnante.
Un grand merci à l'Auberge Gourmande et au restaurant « Chez Lucas » qui toutes les années répondent présents pour proposer une restauration de qualité quel que soit le menu.

Le défi réalisé avec la manière

Ce n'est pas commun pour un petit village de 750 habitants de se retrouver pour une journée avec autant de visiteurs que d'habitants. C'est ce qui lui est arrivé samedi pour réaliser le défi qu'avaient lancé les organisateurs primarettois : faire une chorale géante pour chanter devant les caméras de France Télévision. 12 chorales iséroises et drômoises, les enfants des écoles et les « Ripatons et Bartifelles » ont relevé le gant avec panache et succès. Bravo à tous. Ils sont presque arrivés à couvrir le bruit des 7 lotus qui tournaient depuis le matin et pour toute la journée pour des baptêmes. Quant à la buvette elle a tourné elle aussi à plein régime jusqu'à être en manque de « carburant ».

« Les bénévoles sont fatigués pourtant ne vont rien regretter » comme le dit la chanson du téléthon concoctée pour l'occasion par MicKaël André

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR 2ET3 DECEMBRE 2016

A noter la **participation du FCC** le 11 décembre : La recette des buvettes des deux matchs seniors :

FCC Equipe 2 contre **Bourgoin** à 12h30 et **FCC Equipe 1** contre **Nord Dauphiné** à 14h30

qui se sont disputés au stade de Bellegarde- Poussieu, sera reversée au Téléthon de Primarette, bénéfice de l'AFM.

Un grand merci aux joueurs, aux spectateurs et bien sûr à tous les dirigeants.

(Faute de place ici-même, un merci leur est adressé sous le titre "le beau geste du FCC" dans les pages précédentes).

PRIMARETTE : ~750 habitants et plus de 14000€ de dons pour aider, soutenir et finalement guérir !

Je crois que les Primarettois peuvent être **TRES FIERS** de leur belle contribution à ce RENDEZ-VOUS ANNUEL attendu !...

Au-delà du chiffre... remarquable (*près de 19€ par habitants !)* c'est l'avancée médicale qui nous intéresse et nous motive d'abord.

L'innovation scientifique, médicale et sociale impulsée par l'AFM-Téléthon bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière. Il existe près de 6 000 à 8 000 maladies rares qui concernent 3 millions de personnes en France, c'est à dire en moyenne moins d'1 personne sur 2 000.

Nous ne souhaitons à personne d'être concerné un jour par une telle douleur, mais ce que nous savons c'est que, pour ce 30ème Téléthon, nous aurons fait notre large part pour aider les trouveurs en direction de la guérison... c'est aussi ça la "**Génération Téléthon**".

On me demande parfois quelle est la recette d'une telle réussite ? Je crois qu'il n'y en a pas, mais plutôt une alchimie qui combine depuis plus de 15 ans la rencontre entre de belles personnes généreuses, solidaires, altruistes, dévouées, de bonne volonté, avec chacun son expérience et ses valeurs profondes... ce à quoi, je suis très sensible, vraiment !

La réussite de cette rencontre annuelle est aussi due à la capacité de tous les participants à produire un travail sérieux sans se prendre trop au sérieux. Il y a en effet beaucoup d'humour, de sourires et d'éclats de rires lors de la préparation de cet évènement unique... bref "*On se donne en passant un bon moment*" et cela se retrouve sur le terrain avant, pendant et après le Téléthon si j'en crois les nombreux commentaires qui me reviennent, et qui évoque une ambiance de partage, détendue, souriante, dynamique et émouvante... l'alchimie, vous-dis-je !

Je profite de cette page pour **REMERCIER DU FOND DU CŒUR** tous ceux qui ont participé peu ou prou au succès de cette rencontre : Les fidèles et dévoués **BENEVOLES** "piliers" de l'organisation depuis le début de l'année et tous ceux qui, venant parfois de villages voisins, se sont ajoutés le jour de la manifestation. Les membres des **ASSOCIATIONS LOCALES** impliqués dont le **FCC** qui donnera sa recette/buvette du match prévu le 11/12/16 , nos deux restaurateurs "**L'AUBERGE GOURMANDE**" et "**CHEZ LUCAS**" qui, comme chaque année, ont régalé plus de 230 personnes et bien soulagé les bénévoles, les **122 SPONSORS** donateurs de fonds ou de lots qui étayent notre belle tombola (*près de 900 enveloppes gagnantes*), **LES CAMERAMANS** *(terrestres et céleste)* dont le travail cette année était à lui seul un défi innovant, **LES JEUNES CONSCRITS** dont la participation très impliquée le jour J était réellement un plus à cette belle journée, tous **LES ARTISTES** intervenants (Le magicien **Hugo Marceau**, **Jean-Michel Combalot** et ses musiciens chanteurs, le groupe **Chato-Dance**), les **PILOTES DE LOTUS, (**pour leur investissement), qui toute la journée ont su garder le sourire et bien sûr les près de **400 CHORISTES d'un JOUR** et leurs **CHEFS DE CHOEURS** venus de toutes part avec leurs voix, leurs cœurs et leurs chœurs, sans oublier les **ENFANTS DE L'ECOLE DE PRIMARETTE** avec leur banderole significative ! Et **LA COMMUNICATION** avec cette année la création d'une page Facebook.

Un grand merci également aux **EQUIPES DE L'AFM TELETHON** (*petit clin d'œil à Morgane*) et **FRANCE TELEVISIONS** pour leur exceptionnelle collaboration et proximité malgré la distance. Et puis merci à tous ceux que je n'ai pas oubliés et qui m'en voudront peut être de ne pas les avoir cités!

Le Téléthon était, est et restera une aventure qui donne de l'espoir... bienvenus dans l'aventure !

*"Le Téléthon de Primarette, c'est vrai c'est un peu audacieux, car l'on croit toujours qu'enfin, un beau jour, la maladie fera ses adieux,..... On a fait ce qu'on a pu... **alors merci... d'être venus** !"* *MicKaël André, porteur de projet*

Madame
Le Maire
Très Fière
De son
village
et le
montre !

3 porteurs de projet, Philippe, Marie-Paule et MicKaël André de 2001 à 2016

Téléthon de PRIMARETTE

Voilà pour les évènements de ce mois de décembre mais d'autres manifestations ont également eu lieu dans l'année et dont les bénéfices sont allés directement à l'AFM :

En février une **pièce de théâtre** « le prénom » : voilà souvent un casse-tête pour les futurs parents : choisir un joli prénom qui s'associe bien au nom de famille, qui ne rappelle pas de manière négative un personnage connu, etc.

Par la troupe du Boulevard Berjallien ; les décors ne vous semblent pas être à Primarette ! Pourtant si : c'est bien la scène de la salle des fêtes.

En avril une **course de mobylettes** de moins de 50 cm3 ; Course organisée en partenariat avec l'association « TEAM JAM » de Villeneuve de Marc et là encore Primarette ne pouvait pas être en reste et son équipe locale avait relevé le défi de participer (Martial et Thierry avec la plus vieille "Mobylette" datant de 1957 !)

En octobre : **la marche avec les élus** a regroupé des marcheurs pour la bonne cause, même ceux à " quatre pattes" !

2017	AADP	FCC	Sou des Ecoles	Fils d'argent	FNACA	ACCA	Mairie/CCAS Vie Associative	Ripatons et Bartifelles	ACT
Janvier	Ve 6 : CA et Tirage des rois 20h30 S. Anim	Di 15 : Boudins à Tourdan		Me 18 : AG Salle Animation10h30	Ve 6 : Tirage des rois 14h00 à Moissieu	Di 22 : Boudins (place du village)	Ve 20 : Cérémonie des vœux à 18h30.		
Février	Ve 17 : Soirée Jeux S.Anim 20h00	Di 5 : Moules frites à Poussieu + tombola	Di 5 : Loto Salle des fêtes 14h00	Di 26 : Boudins Saucisses	Sa 11 : Concours de belote 14h00 Cour et Buis				
Mars	me 22 : Festival d'Humour	Di 5 : Langues de bœuf à Revel et tirage des Rois	Sa 18 : Carnaval et Bugnes		Sa 11 : Repas annuel à Cour et Buis Di 19 : Commémoration du cessez le feu en Algérie à 11h30		Di 19 : Commémoration du cessez le feu en Algérie à 11h30 (FNACA)	Sa 4 et Di 5 : Rencontre "terroirs" Salle des fêtes	
Avril		Sa 1 : Soirée dansante à St Barthelemy				DI 23 : Assemblée Générale (SPAR) à 10h30	DI 23 : 1° tour des élections présidentielles		
Mai	Di 14: Troc du jardin et dégustation						Di 7 : 2° tour des élections présidentielles Lu 8 : commémoration de la victoire de 1945	Sa 6 : 14h00 Bal enfants 21h00 Bal folk Adultes	
Juin	A préciser : avec "le Sou des Ecoles : Méchoui au stade	Sa 10 : Tournoi Seniors masculin à Poussieu	Ve 30 : Kermesse				Di 11 : 1° tour des élections législatives Di 18 : 2° tour des élections législatives		

A la salle des fêtes tous les vendredis soir de 20h à 22h00, répétition de la section "théâtre" de l'AADP (Comité des fêtes)(sauf occupation programmée de la salle par une autre manifestation ou réservation)

2017	AADP	FCC	Sou des Ecoles	Fils d'argent	FNACA	ACCA	Mairie/CCAS Vie Associative	Ripatons et Bartifelles	ACT
Juillet	**Di 23 :** Vide grenier	**Ve 14** : à Revel Concours de pétanque, repas, feu d'artifice		**Je 20** : Pique/nique à la cabane des chasseurs		**du 13 au 16**: Tir aux pigeons			
Août		**Sa 26** : Vide grenier à Moissieu				**Di 13** : Méchoui Sanglier			
Septembre		**Sa 16** : Tournoi féminines à Primarette	**Je 21** : A.G. Salle anim A 20h00						**Sa 16** et **Di 17** Assemblée Générale Salle des fêtes
Octobre	**Ve 20** : Veillée jeux salle animation **Sa 28** : Théâtre Salle des fêtes à 20h30		**Di 22** : Matinée Boudins Dégustation, bourse jouets et vêtements		**Ve 6** : A.G. à Montseveroux			**Sa 7** : A G à 15h00 à la salle animation	
Novembre	**Sa 4** : AG 10h30 salle d'animation	**Di 5** : Matinée gourmande			**Sa 11**: Commémoration **Di 12** : Boudins		**Sa 11**: Commémoration de la victoire de 1918	**A préciser** : Bal country	
Décembre		**Sa 16** : 17h00 : Arbre de Noel	**Sa 9** : Bal des lutins				**Ve 1 au Di 3**: TELETHON		

Ce calendrier prévisionnel peut être modifié en cours d'année. Il est prudent de contacter les associations organisatrices pour confirmation.

Coordonnées de toutes les associations sur www.primarette.fr, rubrique "les associations"

MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27
Fax : 04.74.79.51.50

mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr
http://www.primarette.fr

AGENCE POSTALE

04.74.84.57.30

Ouverture au public
Horaires communs aux deux services :

lundi au vendredi : 8h30 - 11h
samedi : 8h - 10h30
(fermeture le 2° samedi du mois)

Mme le Maire reçoit tous les matins sur rendez-vous.

DECHETTERIES

(Horaires à compter du 1° novembre 2015)

HIVER : 01/11/15 au 31/03/16
ÉTÉ : 01/04/16 au 31/10/16

BEAUREPAIRE 04.74.84.61.81

Lundi, Mardi et Mercredi :
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
Jeudi : 13h30-17h00 // 13h30 - 18h00
Vendredi/samedi : 8h30-12h/13h30-17h
8h30-12h/13h30-18h

VALLEE DE LA VAREZE 04.74.20.39.16

Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
9h - 12h / 15h - 18h
Mercredi : 13h30 - 17h // 15h - 18h
Jeudi : 9h - 12h // 9h - 12h
Vendredi : 13h / 17h // 13h30 - 18h
Samedi : 9h-12h / 13h30-17h
9h - 12h / 13H30 - 18h

Correspondant Presse **Dauphiné Libéré**
06.63.71.30.43
cores.dl@primarette.fr

Les changements d'heure en 2017

Passage à l'heure d'été (+1h)
Nuit du 25 au 26 mars
Passage à l'heure d'hiver (-1h)
Nuit du 28 au 29 octobre

TELEPHONES UTILES (Ver.30.11.13 - màj 15.12.14)

Retrouvez tous vos numéros utiles et plus encore sur
http://www.primarette.fr

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Gendarmerie - BEAUREPAIRE (17)	04 74 84 60 17
Centre de Secours (18)	04 74 31 47 18
Taxi TOUT A DOM - PRIMARETTE	04 74 79 52 36
Ambulances Beaurepairoises	04 74 84 75 86
Taxis des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 19
Dr BARRAL-CADIERE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Dr NIVET Laurence - JARCIEU	04 74 79 40 21
Cabinet de SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Cabinet de SOINS-INFIRMIERS - MONTSEVEROUX	04 74 59 27 33
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 11
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Pôle Petite Enfance Intercommunal	04 74 79 07 23
E.R.D.F. Urgence Dépannage Electricité	08 10 33 30 21
E.R.D.F. Accueil Raccordement Electricité	08 10 47 69 34
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
GRT GAZ (En cas d'incident)	08 00 24 61 02
France Telecom Dépannage	10 13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 31 55
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	08 21 80 30 38
Sous-préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com. de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Office de Tourisme de Bièvre-Valloire	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 18 19
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	04 74 85 09 93

Commission Communication : A. **APPRIEUX**, M. **AVALLET**, K. **BRAGANTI**, M. **SANTONAX**,
Directeur de la Publication : Angéline **APPRIEUX** - Coordination et mise en page : Martial **SANTONAX**.
Comité de rédaction : Michèle **AVALLET**, Martial **SANTONAX**, Karine **BRAGANTI**, Marcel **GAS**.
Imprimé en 350 exemplaires sur du papier répondant aux normes environnementales en vigueur. Distribué par nos soins.